

Formation

Enseignement en médecine psychosomatique et psychosociale : vers une reconnaissance universitaire

Introduction

Trois volées (135 médecins) de Suisse romande ont terminé leur formation de base de deux ans en médecine psychosomatique et psychosociale, la plupart ayant accompli le total des 168 heures de formation théorique et de supervisions. La formation a été reconnue par l'AMPP (Académie de médecine psychosomatique et psychosociale), recommandée par la SSMG (Société suisse de médecine générale), partiellement reconnue par la SSMI (Société suisse de médecine interne). Les auto-évaluations des médecins ont permis de dégager une série d'items allant, entre autres, d'une meilleure connaissance de soi et de ses limites à une meilleure capacité de prise en charge psychosociale des patients, en passant (et ce n'est pas négligeable) par le sentiment d'éprouver davantage de satisfaction et de plaisir dans la consultation.

Evolution de la formation

Devant le succès du programme, la nécessité d'une professionnalisation de l'organisation et les dé-

sirs de validation d'une formation somme toute exigeante tant de la part des participants (réunis dans une Association romande pour la formation en médecine psychosomatique et psychosociale, ARFMPP) que de la part des enseignants issus souvent des services universitaires, les Services de formation continue de Lausanne et de Genève ont proposé de transformer le programme en Certificat universitaire de formation continue en médecine psychosomatique et psychosociale, répondant aux critères de reconnaissance des titres du traité de Bologne (donc eurocompatible). La seule contrainte supplémentaire pour les participants est de se soumettre à une évaluation finale, compatible avec ce genre d'enseignement et à la pratique médicale. Le choix des enseignants répondants de la formation s'est porté tout naturellement vers ceux travaillant en psychiatrie et en médecine communautaire aux universités de Lausanne et Genève.

Programme et objectifs

A l'issue de douze journées de for-

mation réparties sur deux ans, complétées par 48 heures de supervisions, le médecin praticien :

- Aura amélioré ses capacités de communication avec ses patients.
 - Sera plus à l'aise dans les relations dites «difficiles».
 - Pourra poser plus facilement des diagnostics de pathologie mentale et accompagner efficacement les patients.
 - Pourra dépister et diagnostiquer des troubles psychosomatiques.
 - Sera capable de prendre en charge les patients psychosomatiques ou de les orienter efficacement vers d'autres intervenants du réseau psychosocial.
 - Pourra mieux aider son patient à gérer les troubles de l'adaptation psychosociale dans le cadre des maladies chroniques.
 - Aura expérimenté la situation de supervision et d'intervision.
 - Aura appris, par la supervision et l'intervision, à mieux reconnaître ses propres sentiments.
 - Saura mieux, par l'expérimentation de divers types d'approches psycho-corporelles, placer le corps au cœur de la relation soignante.
- Un 5^e semestre sera consacré à un travail personnel et à l'évaluation.

Renseignements pratiques

Le délai d'inscription est le 28 janvier 2004

La finance d'inscription est de fr. 3600.- pour les 5 semestres y compris l'évaluation. Le prix des supervisions n'est pas compris.

Coordination, inscriptions et renseignements pratiques

Service de formation continue
Université de Lausanne
1015 Lausanne
Tél. 021 692 22 90
Fax 021 692 22 95
E-mail : formcont@unil.ch

Dr Danièle Lefebvre-Ramseyer
Spécialiste FMH en médecine générale
AFC APPM
93, Route de Suisse
1290 Versoix
daniele.lefebvre@hin.ch